



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU



Avifaune de la commune de Chalennes-sur-Loire (Maine-et-Loire)

- *Atlas biodiversité communale* -



2018

Angers

LPO Anjou

Préserver

Protéger

Eduquer



Gorgebleue à miroir, embouchure du Layon, août 2017



LPO France Partenaire officiel



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU



Avifaune de la commune de Chalennes-sur-Loire (Maine-et-Loire)

- *Atlas biodiversité communale* -

Février 2018

Coordination : Édouard Beslot, Chargé de missions étude et conservation LPO Anjou

Rédaction : Édouard Beslot

Relecture : Jean-Claude Beaudoin et Reine Dupas (Administrateurs de la LPO Anjou)

Photos du rapport : 1^{re} de couverture de gauche à droite et de haut en bas : Martin-pêcheur d'Europe (© P. Nourry) ; Râle des genêts (© É. Beslot) ; Gorgebleue à miroir (© C. Beaudou)

Citation recommandée : Beslot É., 2018. *Avifaune de la commune de Chalennes-sur-Loire (Maine-et-Loire). Atlas biodiversité communale*. LPO Anjou/Ville de Chalennes-sur-Loire, 19 p + annexes.

Ligue pour la Protection des Oiseaux

- LPO Anjou -

35 Rue de la Barre, 49000 ANGERS

Tél. : 02.41.44.44.22 – www.lpo-anjou.org – www.faune-anjou.org

Sommaire

Contexte de l'étude	1
Introduction	1
I. Lancement d'un observatoire communal des oiseaux communs	2
Méthodologie	2
Résultats	4
II. Liste commentée de l'avifaune communale	7
III. Discussion et perspectives	15
Remerciements	18
Références bibliographiques consultées	19



© R. Ledunois

Faucon gerfaut *Falco rusticolus*, île de Chalennes, 31 décembre 2010 : espèce mentionnée moins de 20 fois en France depuis le début du xx^e siècle (Dubois *et al*, 2008 ; CHN). Originaire des zones arctiques, l'espèce niche en Europe (Norvège, Suède, Finlande et Islande) et dans le nord de la Russie.

Contexte de l'étude

La commune de Chalonnes-sur-Loire s'étend sur une surface de 3 856 hectares. Au nord coule la Loire, fleuve inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et à l'est le Layon. Ses paysages sont façonnés par de nombreux ruisseaux : ruisseau de Saint-Denis, de la Barre, de Saint-Vincent, d'Armangé, de Ghante-Merle. Ce contexte hydrologique et topographique entraîne le développement d'une grande richesse écologique. De fait, certains sites disposent de statuts particuliers confirmant cette richesse avérée :

- Vallée de la Loire classée site Natura 2000 (Directives européennes) ;
- Corniche angevine classée en Espace Naturel Sensible (ENS) ;
- Huit Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ;
- Arrêté de Protection de Biotope (APB) de la cavité du ROC (protection des chiroptères) ;
- Parc de la Deniserie classé en refuge LPO de 2011 à 2016.

En 2015, la municipalité a lancé un atlas de la biodiversité chalonnoise. Ce projet s'inscrit dans la démarche nationale des Atlas de la biodiversité communale (ABC)¹. Cette dernière a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la biodiversité afin de préserver et de valoriser le patrimoine naturel local.

Ce projet a donc pour vocation de réaliser un inventaire écologique approfondi de la commune afin de connaître avec précision les espèces présentes mais aussi leurs répartitions. L'ampleur d'un tel travail n'est possible qu'avec la collaboration de la population et des structures locales.

Riche de son réseau bénévole qui permet d'alimenter une base de données naturalistes, la LPO Anjou a été sollicitée par la commune afin de participer au projet. Les observations chalonnoises ont ainsi été mises à disposition de la commune, et le groupe local chalonnois de la LPO a été sollicité pour réaliser des inventaires.

Introduction

Bien que les oiseaux soient certainement un des groupes taxonomiques les mieux connus en Anjou, au regard des différents suivis et enquêtes réalisés périodiquement et des différentes publications existantes², il n'existe pas à ce jour de synthèse à l'échelle de la commune de Chalonnes-sur-Loire. Le présent travail avait donc pour objectif principal de dresser la liste des espèces aviaires observées au moins une fois sur la commune et de voir si des responsabilités en termes d'enjeux de conservation se dégagent. Pour aller plus loin concernant la connaissance de l'avifaune communale, nous avons proposé aux

¹ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/atlas-biodiversite-communale>

² Marchadour & Séchet (coord.), 2008 ; Marchadour (coord.), 2014 ; Bull. ornith. *Crex* et *GAEO*...

ornithologues locaux de mettre en place un « Observatoire communal des oiseaux communs » en se basant sur des points d'écoute standardisés. Sur le long terme, un tel protocole permettra d'obtenir des tendances d'évolution des espèces communes. Pour optimiser l'intérêt de ce suivi, avec l'autorisation du MNHN³, le protocole a été calé sur le maillage du *Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Échantillonnages Ponctuels Simples* (STOC EPS)⁴. Ainsi, ce qui est mis en place dans le cadre de l'ABC chalonnais permet de contribuer au programme du suivi des oiseaux communs à l'échelle nationale.

La présente étude expose donc dans un premier temps les résultats de l'observatoire mis en place en 2017 et dans un second temps, elle présente la liste des espèces répertoriées sur la commune.

I. Lancement d'un observatoire communal des oiseaux communs

Méthodologie

Afin de tenter d'apprécier l'évolution de l'avifaune nicheuse de la commune de Chalennes-sur-Loire un observatoire a été initié en 2017 dans le cadre des démarches ABC.

Le protocole proposé aux observateurs est celui du programme nationale STOC EPS :

- 10 points d'écoute de 5 minutes répartis de manière homogène sur un carré de 2 km de côté.
- Réalisés 2 fois au cours de la saison.
- 4 à 6 semaines d'intervalle entre les deux passages, avant et après la date charnière du 8 mai (un passage supplémentaire, précoce, est possible : à réaliser en mars).
- Points d'écoute réalisés le matin, idéalement entre 6 h et 10 h.
- Comme tout comptage, les conditions climatiques doivent être clémentes : absence de vent et de pluie.

Le territoire de Chalennes-sur-Loire est recouvert en partie ou entièrement par 20 carrés du maillage STOC EPS [Fig. 1]. Afin de réduire la charge de travail tout en couvrant au maximum le territoire communal nous avons priorisé les carrés à réaliser. Seuls ceux présentant plus de 50 % de surface sur la commune ont été sélectionnés (en vert sur la figure 1), soit 10 mailles. Le tableau suivant récapitule les carrés qui ont fait l'objet de points d'écoute en 2017, le référent par maille et la complétude du suivi [Tab. I].

Les observations réalisées ont été collectées via le module de saisie STOC EPS disponible sur la base de données en ligne de la LPO Anjou (www.faune-anjou.org).

³ MNHN : Muséum national d'Histoire naturelle

⁴ STOC EPS : <http://vigienature.mnhn.fr/page/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc>

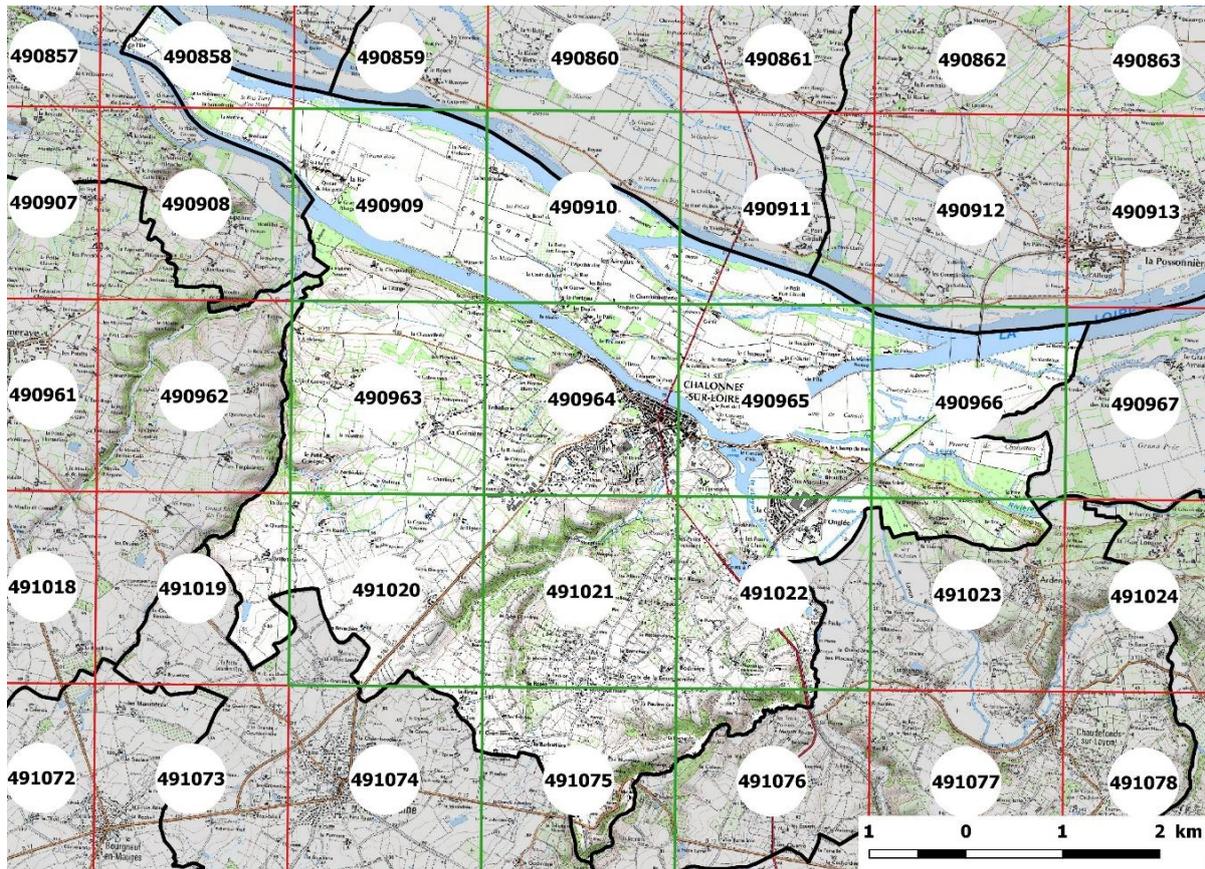


Figure 1 – Localisation du maillage STOC EPS recouvrant la commune de Chalonnes-sur-Loire : en vert, carrés prioritaires (Sources : Scan 25 IGN Paris ; MNHM, carré STOC)

Tableau 1 – Récapitulatif des mailles suivies dans le cadre de l’Observatoire des oiseaux communs de Chalonnes-sur-Loire

N° carré STOC EPS	Nom du référent	Phase terrain réalisée	Remontée des données	Remarques
490909	EPOC ⁵ (Édouard Beslot)	OUI	OUI	1 point d’écoute.
490910	Édouard Beslot	OUI	OUI	
490911	EPOC (Dorian Angot)	OUI	OUI	1 point d’écoute.
490963	Samuel Angebault	OUI	OUI	
490964	Claude Bretaudeau	OUI	OUI	
490965	Dorian Angot	OUI	OUI	+ 1 point d’écoute EPOC.
490966	Elien Badaire	OUI	OUI	
491020	Denis Farges	OUI	OUI	
491021	Damien Brochard	OUI	OUI	
491022	Jean-Philippe Richou	OUI	NON	Terrain effectué mais perte des résultats avant saisie...
491075	EPOC (Dorian Angot)	OUI	OUI	1 points d’écoute.

⁵ EPOC : Estimation des Populations d’Oiseaux Communs (EPOC) ; protocole lancé en 2017, il consiste à réaliser des points d’écoutes de 5 minutes dans tout type de milieux et à n’importe quel moment de la saison et de la journée. Ce protocole a pour objectif de venir enrichir les analyses du STOC EPS pour plus de robustesse. Pour plus de précisions voir : https://www.faune-france.org/index.php?m_id=20023

Résultats

La bonne couverture par points d'écoute de la commune [Fig. 2] a permis en 2017 de collecter **1 346 données** : 1 309 par le protocole STOC EPS et 37 avec l'EPOC. L'ensemble de ces observations se rapportent à **84 espèces**, soit 40 % du nombre total d'espèces déjà recensées sur la commune (v. partie suivante, tableau III).

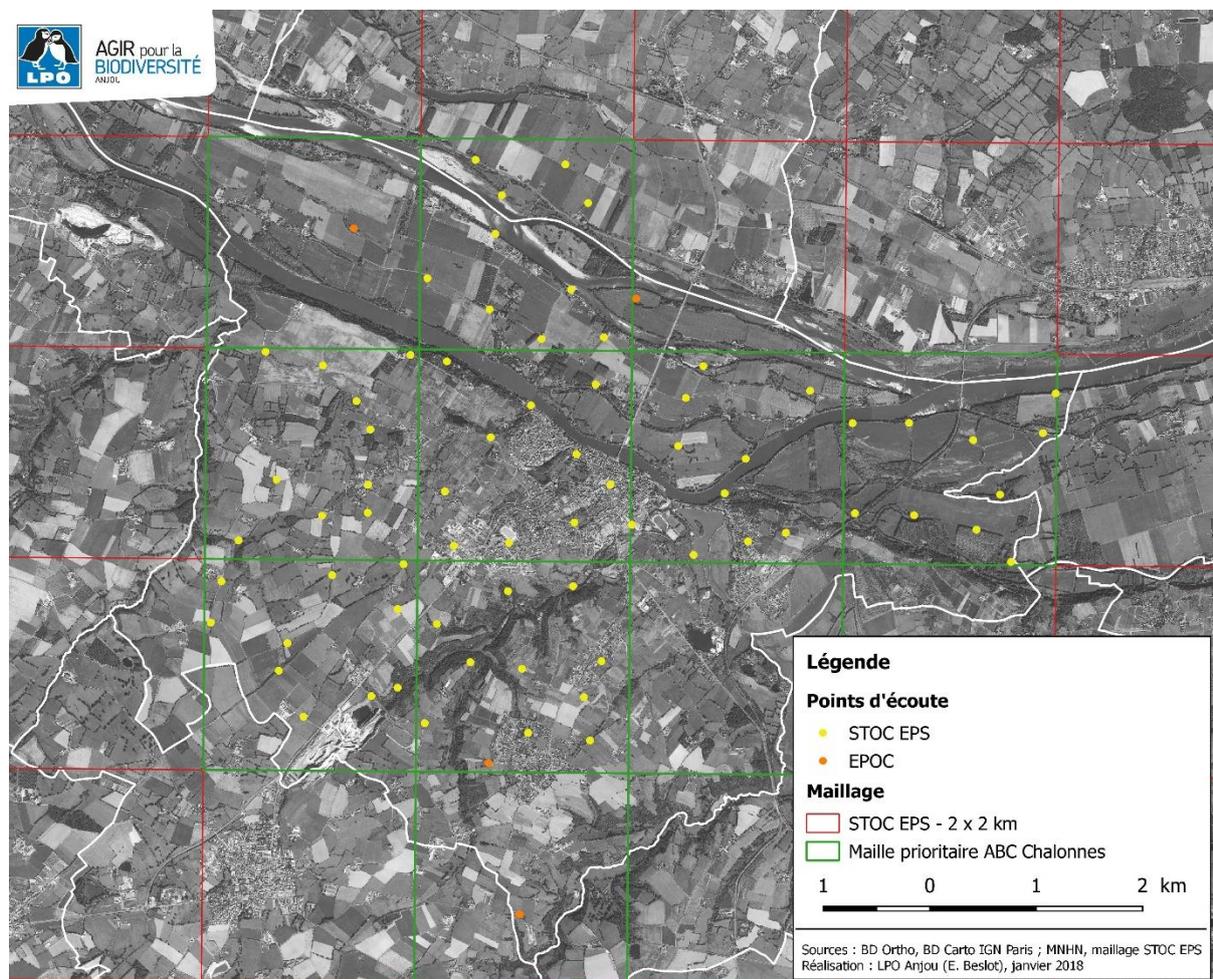


Figure 2 – Localisation des points d'écoute (STOC EPS et EPOC) effectués sur la commune de Chalonnes-sur-Loire en 2017

L'ensemble des espèces contactées lors des points d'écoute a été classé en fonction de leur occurrence par maille, ce qui traduit l'abondance des espèces et/ou leur détectabilité [Tab. II]. Nous ne considérons ici que les sept mailles recensées par STOC EPS (effort de prospection supérieur : 10 points d'écoute/maille).

Une espèce est considérée comme :

- accidentelle si $F_i < 25 \%$;
- accessoire si $25 \% \leq F_i < 50 \%$;
- régulière si $50 \% \leq F_i < 75 \%$;
- constante si $75 \% \leq F_i < 100 \%$;
- omniprésente si $F_i = 100 \%$.

Tableau II – Occurrence par maille des espèces contactées lors du suivi 2017 par STOC EPS (84 espèces, 7 mailles)

Espèce (Ordre alphabétique en fonction de la Fi)	Fi (%)	Espèce (Ordre alphabétique en fonction de la Fi)	Fi (%)
Corneille noire	100	Choucas des tours	43
Coucou gris	100	Héron cendré	43
Étourneau sansonnet	100	Huppe fasciée	43
Fauvette à tête noire	100	Linotte mélodieuse	43
Hypolaïs polyglotte	100	Mésange à longue queue	43
Merle noir	100	Oedicnème criard	43
Mésange bleue	100	Pigeon biset domestique	43
Mésange charbonnière	100	Serin cini	43
Pic vert	100	Sterne pierregarin	43
Pigeon ramier	100	Tarier pâtre	43
Pinson des arbres	100	Verdier d'Europe	43
Pouillot véloce	100	Cisticole des joncs	29
Rougegorge familier	100	Fauvette des jardins	29
Tourterelle des bois	100	Gallinule poule-d'eau	29
Troglodyte mignon	100	Goéland leucophée	29
Bruant zizi	86	Hirondelle de fenêtre	29
Fauvette grise	86	Mouette mélanocéphale	29
Hirondelle rustique	86	Mouette rieuse	29
Moineau domestique	86	Perdrix rouge	29
Rossignol philomèle	86	Pigeon colombin	29
Rougequeue noir	86	Bergeronnette des ruisseaux	14
Tourterelle turque	86	Bergeronnette printanière	14
Alouette des champs	71	Bruant des roseaux	14
Alouette lulu	71	Bruant proyer	14
Bouscarle de Cetti	71	Chevalier culblanc	14
Buse variable	71	Chevalier gambette	14
Canard colvert	71	Cygne tuberculé	14
Chardonneret élégant	71	Faucon hobereau	14
Corbeau freux	71	Faucon pèlerin	14
Faisan de Colchide	71	Grand Cormoran	14
Geai des chênes	71	Grive draine	14
Grive musicienne	71	Hirondelle de rivage	14
Pic épeiche	71	Martin-pêcheur d'Europe	14
Bergeronnette grise	57	Petit Gravelot	14
Bruant jaune	57	Pic noir	14
Faucon crécerelle	57	Pipit des arbres	14
Grimpereau des jardins	57	Pipit farlouse	14
Loriot d'Europe	57	Roitelet à triple bandeau	14
Martinet noir	57	Roitelet huppé	14
Pie bavarde	57	Sterne naine	14
Accenteur mouchet	43	Tadorne de Belon	14
Aigrette garzette	43	Tarier des prés	14

Les compléments apportés par les quatre points EPOC sont cohérents aux résultats du STOC. En effet, sur les 34 espèces recensées 87 % font partie des catégories « espèce régulière à omniprésente » [Fig. 3]. Sur les 15 espèces observées sur l'ensemble des mailles STOC EPS seul le Pic vert n'est pas contacté en points d'écoute EPOC. Toutes les espèces contactées par le biais des points EPOC le sont également dans le cadre du STOC.

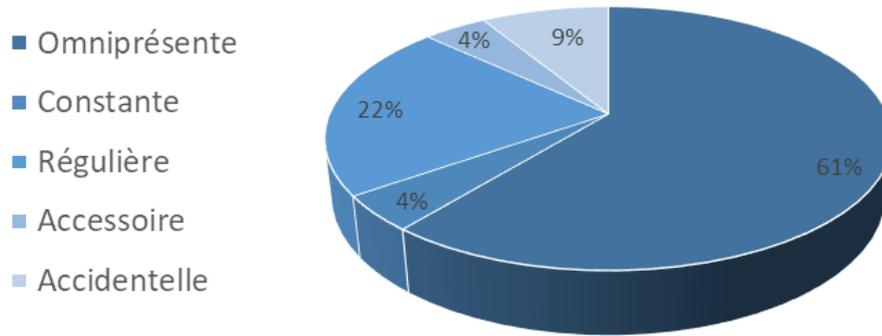


Figure 3 – Répartition des espèces (n = 34) recensées par points d'écoute EPOC (n = 4) en fonction de leur occurrence calculée sur la base des sept carrés STOC EPS effectués en 2017 sur la commune de Chalonnes-sur-Loire

En s'appuyant sur les travaux de Roché *et al.* (2016) et en adaptant la nomenclature, les espèces ont été classées selon leur préférence d'habitats [Fig. 4]. Une distinction a été apportée en fonction des espèces nicheuses et celles qui ne le sont pas (c.-à-d. migratrices), mettant ainsi en évidence l'importance des habitats pour les oiseaux qui se reproduisent dans la zone d'étude. Cette représentation a pour corollaire la gestion à mettre en place sur ces habitats.

Les oiseaux sont donc classés selon quatre grands types d'habitat qui traduisent les milieux suivants :

- **Domaine aquatique** : espèces qui fréquentent les cours d'eau, plan d'eau et divers milieux humides et dépendent à des degrés divers (sites de nidification et/ou alimentation) de la proximité de l'eau libre.
- **Domaine forestier** : espèces qui sont liées aux boisements (bois et forêts), plus ou moins âgés et de composition variée.
- **Domaine rupestre** : espèces nichant sur des milieux rocheux (falaises, rochers...) ou sur du bâti. Certaines espèces sont donc tributaires de l'entretien des bâtiments (p. ex. hirondelles et Martinet noir).
- **Domaine rural (agricole)** : espèces qui sont liées aux espaces cultivés (prairies, cultures) mais pour d'autres à des espaces bocagers (présence de haie) ou buissonnants (friche, landes).

Sur les 84 espèces recensées lors des points d'écoute, seules six ne nichent pas sur la commune. Il s'agit essentiellement d'espèces inféodées aux milieux humides : Chevaliers culblanc et gambette, Mouettes mélanocéphale et rieuse et Sterne pierregarin. Hormis les chevaliers, les trois autres espèces seraient susceptibles de nicher sur la commune. Ces dernières nichent ailleurs dans le département, soit sur les grèves de Loire ou sur des plans

d'eau de type gravières et sablières (Marchadour, 2014). Le site le plus proche est le Sol de Loire à Montjean-sur-Loire.

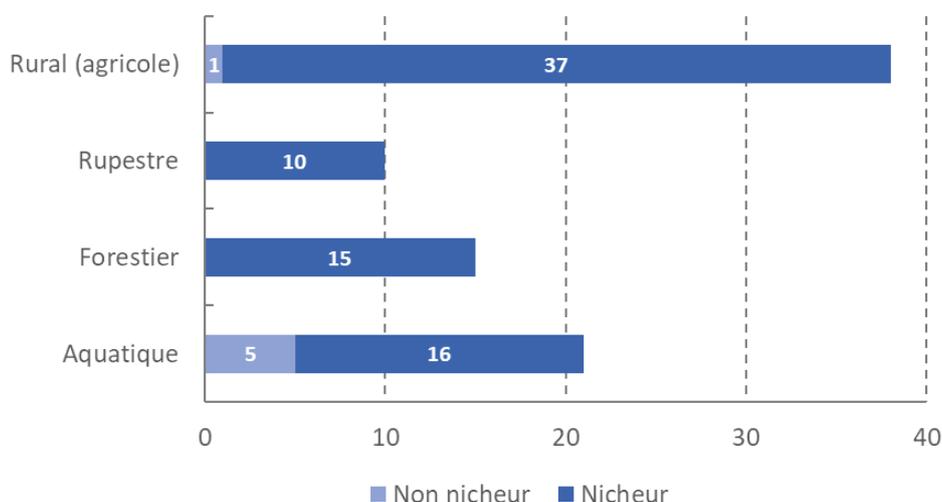


Figure 4 – Répartition des espèces contactées lors des points d'écoute STOC EPS sur Chalonnes-sur-Loire selon leur « habitat » de prédilection, distinction entre nicheurs et non nicheurs.

II. Liste commentée de l'avifaune communale

À ce jour **209 espèces d'oiseaux ont été répertorié sur la commune de Chalonnes-sur-Loire** [Tab. III] : 196 espèces sauvages et 12 allochtones, évoluant à l'état sauvage depuis fort longtemps pour certaines (populations férales ou marronnes).

68 % des espèces vues au moins une fois sur le territoire communal ont été observées en 2017. Ce pourcentage s'élève à 92 % au cours des cinq dernières années.

En moyenne depuis 2010, 154 espèces (min. 143 en 2017 ; max. 166 en 2013) sont observées annuellement sur la commune de Chalonnes-sur-Loire [Fig. 5]. L'année 2009 représente une année charnière dans la collecte de données car elle correspond à la mise en place de la base en ligne de la LPO Anjou (facilitation de la collecte de données).

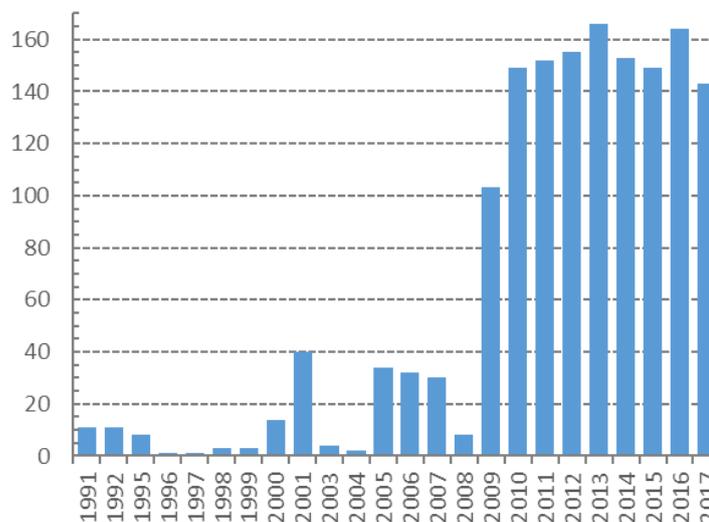


Figure 5 – Nombre d'espèces mentionnées par année

Tableau III – Liste de oiseaux déjà observés sur la commune de Chalonnes-sur-Loire (N : nicheur ; M : migrateur ; E : estivant ; H : hivernant)

Nom d'espèce (Ordre alphabétique)	Nom latin	Nombre de données	Année de dernière observation	Statut biologique	Statut de Reproduction	Remarques
Espèces autochtones (origine sauvage)						
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	188	2017	N	Certain	
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	1	2006	M		+ 1 observation non validée en 2009 (D. Farges).
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	307	2017	N	Certain	Site de reproduction sur l'île de Montravers.
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	148	2017	N	Probable	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	166	2017	N	Certain	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	2	2016	M		
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	16	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	169	2017	M, E		Stationnement prolongé en 2017, du 12.3 au 19.4 sur l'île de Montravers.
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	50	2017	M		Dont deux mentions de <i>Limosa limosa islandica</i> (2013).
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	24	2017	H		
Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>	11	2016	M		Limicole passant sur la Loire.
Bécasseau de Temminck	<i>Calidris temminckii</i>	6	2016	M		Limicole passant sur la Loire.
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	3	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	8	2013	M		Limicole passant sur la Loire.
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	6	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	78	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	152	2017	M		
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	5	2013	M		
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	3	2013	M		
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	61	2017	N	Certain	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	198	2017	N, H	Certain	Présence de la sous-espèce type et <i>M. alba yarrellii</i> en hiver.
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	144	2017	N	Certain	Présence de la sous-espèce type et <i>M. flava flavissima</i> en migration.
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	2	2011	M		Un oiseau stationnant 2 jours (halte migratoire)
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	10	2017	N, E	Possible	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	39	2017	N	Possible	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	167	2017	N	Probable	

Avifaune de la commune de Chalonnes-sur-Loire – Démarche ABC

Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	17	2016	M, H		
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	64	2017	N	Certain	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	46	2017	N	Certain	
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	51	2017	N	Certain	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	198	2017	N	Certain	
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	11	2016	N		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	22	2017	N	Possible	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	309	2017	N	Certain	
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	1	2007	M, H		
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	4	2015	N	Possible	
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	48	2017	M, H		
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	198	2017	N	Certain	
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	50	2017	M, H		
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	33	2017	M, H		
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	64	2017	M, H		
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	239	2017	N	Certain	
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	126	2016	M		Limicole passant sur la Loire.
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	7	2014	M		Limicole passant sur la Loire.
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	146	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	107	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	241	2017	M		Indices de nidification secteur du pont de La Possonnière.
Chevalier stagnatile	<i>Tringa stagnatilis</i>	1	2013	M		Limicole passant sur la Loire.
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	21	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	81	2017	N	Certain	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	51	2017	N	Probable	
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	118	2017	N	Certain	
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	43	2017	M		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	19	2017	M		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	2	2016	M		
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	62	2017	N	Probable	
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	6	2015	N	Probable	
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	30	2016	M		Limicole passant sur la Loire.
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	43	2017	N	Certain	
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>	295	2017	N	Certain	

Avifaune de la commune de Chalonnes-sur-Loire – Démarche ABC

Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	143	2017	N	Probable	
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	33	2017	N	Possible	
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	5	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	1	2007	M		
Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	3	2017	M		Limicole passant sur la Loire.
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	129	2017	N	Certain	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	1	2008	M		
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	127	2017	N	Certain	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	275	2017	N	Certain	
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	60	2017	N	Certain	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	207	2017	N	Certain	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	3	2016	M, H		
Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>	1	2010	M, H		
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	116	2017	N	Certain	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	16	2017	N	Possible	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	290	2017	N	Certain	
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	16	2017	N	Probable	
Fauvette grissette	<i>Sylvia communis</i>	97	2017	N	Certain	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	92	2017	N	Certain	
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	7	2016	M, H		
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	1	2006	M, H		
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	5	2016	M, H		
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	56	2017	N	Certain	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	135	2017	N	Certain	
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	93	2017	N	Certain	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	17	2017	M		
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	9	2016	M, H		
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	28	2017	M, H, E		<i>Larus fuscus graellsii</i>
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	6	2017	M, H		
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>	72	2017	N	Probable	
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	31	2017	M, H, E		
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	2	2017	M		
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	236	2017	N	Certain	
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	88	2017	M		Limicole passant sur la Loire.

Avifaune de la commune de Chalonnes-sur-Loire – Démarche ABC

Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	243	2017	M, H, E		
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	2	2016	M		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	49	2017	N	Probable	
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	46	2016	N	Probable	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	72	2017	N	Probable	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	70	2017	N	Certain	
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	34	2017	M, H		
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	59	2017	M, H		
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	180	2017	N	Certain	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	16	2016	M, H		
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	19	2013	M		
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	1	2016	M		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	23	2016	M		
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	33	2016	M		
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	16	2012	M, H		
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	342	2017	N	Certain	
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	116	2017	M, H, E		
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	14	2017	M, E		
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	26	2017	N	Certain	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	109	2017	N	Certain	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	45	2017	N	Certain	
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	1	2000	M		
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	230	2017	N	Certain	
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	2	2016	M		Limicole passant sur la Loire.
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	86	2017	N	Certain	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	101	2017	N	Certain	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	130	2017	N	Certain	
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	6	2017	N	Possible	
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	90	2017	N	Certain	
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	1	1996	M		
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	1	2013	N	Probable	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	126	2017	N	Certain	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	159	2017	N	Certain	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	375	2017	N	Certain	

Avifaune de la commune de Chalonnes-sur-Loire – Démarche ABC

Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	146	2017	N	Certain	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	331	2017	N	Certain	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	331	2017	N	Certain	
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	29	2017	N	Certain	
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	10	2016	M, H		
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	19	2017	N	Possible	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	92	2017	N	Certain	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	6	2015	M, H		
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	240	2017	N	Certain	
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	33	2016	N	Certain	
Mouette de Bonaparte	<i>Chroicocephalus philadelphia</i>	3	2017	M		Espèce d'origine américaine séjournant sur la Loire entre Montjean-sur-Loire et La Possonnière, du 10.4 au 20.5.
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	79	2017	M, E		
Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	2	2012	M		
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	176	2017	M, H, E		
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	223	2017	N	Certain	
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	71	2017	M		
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	2	2012	N ?		Lâché cynégétique ?
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	80	2017	N	Certain	
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	209	2017	N	Certain	
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	14	2017	M		
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	159	2017	N	Certain	
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	29	2017	N	Possible	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	59	2016	N	Probable	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	241	2017	N	Certain	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	136	2017	N	Certain	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	17	2016	N	Certain	
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	51	2017	N	Certain	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	310	2017	N	Certain	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	405	2017	N	Certain	
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	42	2016	M, H		
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	11	2017	N	Possible	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	156	2017	M, H		
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	33	2017	M, H		

Avifaune de la commune de Chalonnes-sur-Loire – Démarche ABC

Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	28	2016	M		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	49	2016	M, H		
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	37	2017	M		
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	268	2017	N	Certain	
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	7	2015	M, H		
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	41	2014	N	Certain	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	93	2017	N	Probable	
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	32	2017	N	Possible	
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	162	2017	N	Certain	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	308	2017	N	Certain	
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	76	2017	M		
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	249	2017	N	Certain	
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	5	2016	N	Possible	
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	31	2017	N	Probable	
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	66	2017	M, H		
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	153	2017	N	Certain	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	55	2017	N	Certain	
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	30	2017	M		
Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	1	1999	M		
Sterne caspienne	<i>Hydroprogne caspia</i>	3	2013	M		
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	1	2013	M		
Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	111	2017	N	Certain	
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	220	2017	M, E		
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	98	2017	N	Certain	
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	56	2017	N	Probable	
Tarier pâtre		85	2017	N	Probable	
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	33	2016	M, H		
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	16	2016	M, H		
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	11	2017	N	Probable	
Tournepierrre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	3	2013	M		Limicole passant sur la Loire.
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	167	2017	N	Certain	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	178	2017	N	Certain	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	16	2017	M		
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	216	2017	N	Certain	

Avifaune de la commune de Chalonnes-sur-Loire – Démarche ABC

Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	161	2017			
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	140	2017	N	Certain	
Espèces allochtones : acclimatées (population férale) ou échappées de captivité						
Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	3	2008	-		En dehors de tout afflux et par le comportement des oiseaux, il s'agit d'individus d'origine domestique.
Canard mandarin	<i>Aix galericulata</i>	3	2015	-		
Cygne noir	<i>Cygnus atratus</i>	18	2015	-		
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	140	2017	N	Probable	
Ibis sacré	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	8	2014	-		
Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	3	2014	-		
Oie cygnoïde (Oie de Guinée)	<i>Anser cygnoides</i>	2	2013	-		
Ouette d'Égypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	7	2010	-		
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia</i> f. domestica	18	2017	N ?	?	Aucune donnée de reproduction sur la commune n'est archivée !
Perruche ondulée	<i>Melopsittacus undulatus</i>	2	2015	-		
Tadorne casarca	<i>Tadorna ferruginea</i>	11	2012	-		
Tourterelle rieuse	<i>Streptopelia risoria</i>	1	2012	-		

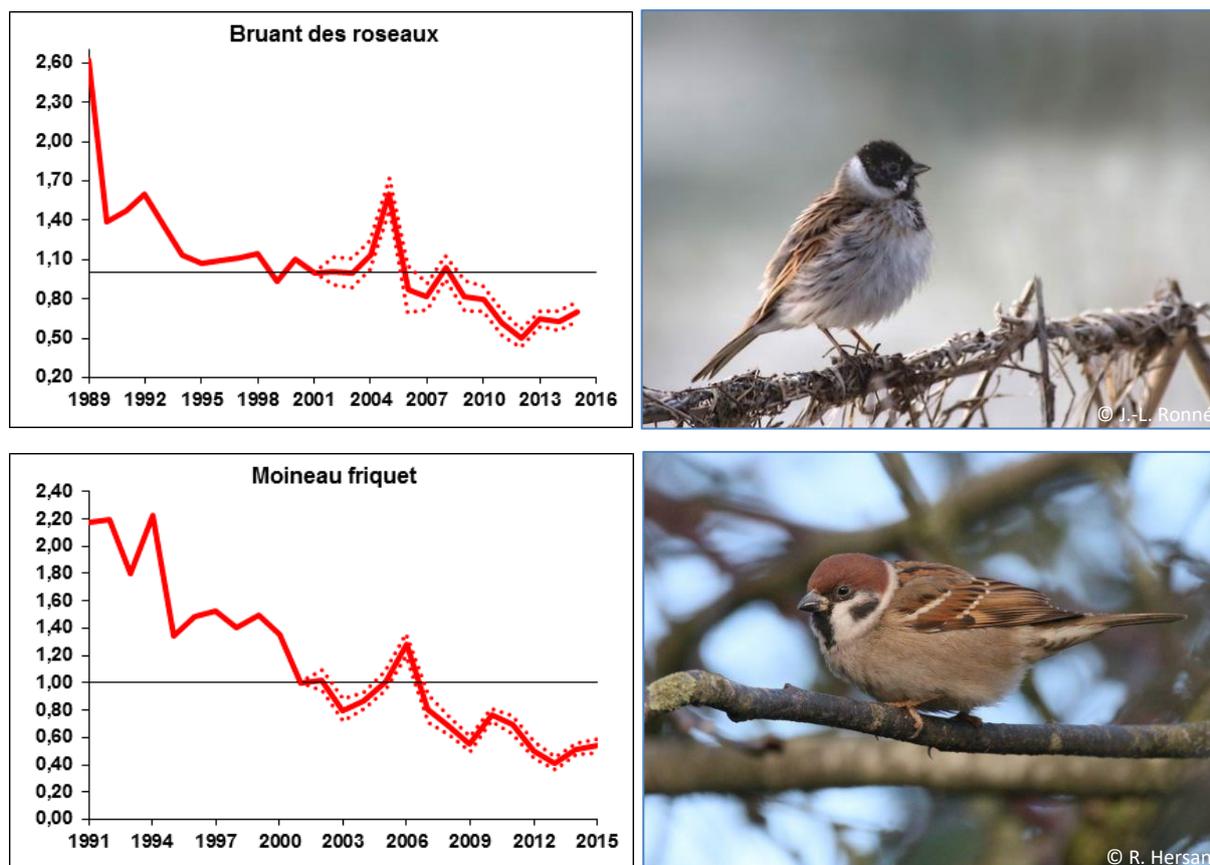


Figure 6 – Répartition des espèces d'oiseaux observés sur Chalonnes-sur-Loire en fonction des catégories de la Liste rouge nationale (IUCN et al., 2016) : le statut considéré en premier est celui de nicheur ; pour les espèces hivernantes ou migratrices est pris en compte la catégorie la plus forte. [Nombre d'espèces entre parenthèses]

III. Discussion et perspectives

La mise en place de points d'écoute par STOC EPS en 2017 sur une grande partie de la commune a permis de mettre en évidence la présence de 84 espèces sur la période du 7 avril au 11 juin, dont 78 espèces reproductrices. L'analyse de l'ensemble des données disponibles sur la commune élève le nombre d'espèces ayant niché au moins une fois sur la commune à 105, pour un nombre total d'espèces observé de 209. La continuité du protocole dans le temps permettra d'apprécier l'évolution et la répartition des espèces communes sur Chalonnes-sur-Loire.

Comme en témoigne la figure 6, certaines espèces sont considérées comme menacées en France. Sur les 105 espèces nicheuses de la commune de Chalonnes, 29 % présentent un statut défavorable (catégories EN, VU et NT) [Annexe I]. Au regard du statut de la Liste rouge nationale, les trois espèces qui apparaissent comme le plus en danger sont le Bruant des roseaux, le Moineau friquet et le Râle des genêts. En effet, au regard des résultats obtenus par le STOC EPS au niveau national le déclin de ces deux passereaux [Fig. 7] est très prononcé et semble s'être accéléré au cours des dix dernières années : - 59 % pour le Bruant des roseaux (- 40 % depuis 1989) et - 60 % pour le Moineau friquet (- 138 % depuis 1991).



Concernant le Rôle des genêts, malgré les efforts engagés depuis plus de 30 ans dans la protection de ses habitats de reproduction (prairies alluviales de fauche), la population nationale ne cesse de diminuer (Deceuninck & Beslot, 2015). Le bastion de l'espèce en France se situe dans les Basses Vallées Angevines (BVA) (Mourgau & Beslot, 2014). La vallée de la Loire accueille également l'espèce mais depuis cinq ans les effectifs sont extrêmement réduits : un seul chanteur a été recensé en 2017 sur les prairies de Chaudfonds-sur-Layon (marais de l'Onglée), en limite avec Chalonnes-sur-Loire. La dernière mention de l'espèce sur la commune remonte à 2014. Historiquement les prairies humides du marais Jacob et les secteurs de la prairie de Candais et Chalonnes, dans la continuité aval de la Grand-Prée de Rochefort-sur-Loire, ont accueilli l'espèce. Des échanges entre les prairies de la Loire et les BVA ont été prouvés en 2012 (Beslot, 2012) [cf. Annexe II]. Le maintien dans un état de conservation favorable de ces milieux doit perdurer. En effet, hormis le Rôle des genêts, ces milieux accueillent tout un cortège d'espèces, bien souvent rares ou en danger, allant de l'avifaune à la flore en passant par l'entomofaune.

Parallèlement l'analyse des espèces nichant sur la commune et présentant un statut d'espèce menacée met en évidence le cortège des espèces arboricoles des milieux ouverts. En effet, bon nombre de passereaux des milieux bocagers présentent des déclinés marqués : Bruant jaune, Chardonneret élégant, Pie-grièche écorcheur, Tarier pâtre, Tourterelle des bois ... Une gestion adaptée, tant au niveau de la période que du matériel utilisé, des haies et boisement communaux paraît primordiale.

Actions/suivis à favoriser ou à mettre en place :

- Faire perdurer l'**Observatoire avifaune** par le biais du suivi STOC EPS initié en 2017. Sur le long terme il permettra d'apprécier les tendances d'évolution des populations, qui plus est le protocole étant national les données viennent alimenter l'un des indicateurs d'évolution des espèces communes des plus pertinents en France.
- Compte tenu du déclin marqué du **Moineau friquet**, un **recensement exhaustif** des oiseaux nicheurs (estimation de la taille de population) à l'échelle communale pourrait être envisagé. Ce dénombrement devra être accompagné d'un **volet sensibilisation et conservation** : problématique de ravalement des habitations ; pose de nichoirs... Une telle action permettrait également de sensibiliser à la problématique des Hirondelles de fenêtre.
- **Favoriser le maintien des espèces des milieux humides** (p. ex. Bruant des roseaux, Tarier des prés, Courlis cendré, Rôle des genêts, Marouette ponctuée...) en favorisant les actions en faveur de la conservation de leurs habitats : préserver et favoriser la végétation des bords de cours d'eau, inciter la mise en place des mesures agro-environnementales sur le territoire Natura 2000 de la commune (retard de fauche,

bande refuge, fauche centrifuge, vitesse de fauche limitée), éviter la fragmentation des entités prairiales ...

- Favoriser le réseau de haies, en maintenant les haies existantes et en plantant de nouvelles haies dans les secteurs à faible densité. Vérifier les modalités d'entretien et le cas échéant les faire évoluer : matériel adapté (lamier à scies ou sécateur) ; proscrire l'entretien en période printanière et estivale.

Au carrefour de la vallée de la Loire et du Layon, l'avifaune de la commune de Chalonnes-sur-Loire est particulièrement riche. Au moins 209 espèces y ont déjà été observées, et 105 sur les 201 espèces ayant niché en Pays de la Loire sur la période 2007-2012 (Marchadour, 2014) ont déjà niché sur la commune. Le territoire accueille plusieurs espèces présentant des enjeux de conservation : des espèces rares... mais aussi des espèces communes dont le déclin est alarmant. Pour que ces dernières ne deviennent pas les espèces rares de demain des actions de sensibilisation auprès du grand public, une gestion et un entretien adapté de certains milieux doivent être mises en place.



Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* prélevant du sable humide sur les bords de Loire à Chalonnes pour construire leur nid.

Remerciements

Au moins 147 personnes ont transmis des observations se rapportant à l'avifaune de Chalonnes-sur-Loire, merci à l'ensemble de ces personnes :

- **Contributeurs ayant fourni plus de 1 000 données** : Samuel Angebault, Claude Bretaudeau-Ménard, Damien Brochard, Jean-Philippe Richou, Groupe Local LPO.
- **Contributeurs ayant fourni plus 100 données** : Dorian Angot, Jean-Claude Beaudoin, Édouard Beslot, Didier Bizien, Patrice Bizien, Philippe Boisson, Sylvain Codarini, Sylvain Courant, Maxime Dupé, Grégoire Fauvel, salariés LPO Anjou, Benjamin Même-Lafond, Patrice Pailley, Jean Pelé, Francky Recoquillon, Jean-Luc Ronné, Bernadette Wälchli.
- **Contributeurs ayant fourni de 1 à 99 données** : Anthony Adam, Arthur Alt, Mathurin Aubry, Coralie Auder, Elien Badaire, Gérard Balesme, Gaboriau Baptiste, Kévin Barré, Siméon Béasse, Bernadette et Patrice Beaupérin-Delaunay, Loïc Bellion, Pascal Bellion, Guillaume Berdin, Dagmar Berjamin, Hugues Berjon, Florian Bertin, Sébastien Bertru, Aurélien Besnard, Denis Biotteau, Gérard Bodineau, Jean-Pierre Boisdrion, Martial Bonenfant, Léa Bonnot, Guillaume Bouget, Florian Boulisset, Raphaël Bourigault, Françoise Bourlot, Rémi Bouteloup, Jean-Paul Bresteau, Antoine Chalopin, Odile Chancerelle, Thierry Charrier, Michel Charrier, Patrice Charrier, Baptiste Chassaing, Bastien Chauvet, Maryse Cognée, Philippe Colin, Jean-Baptiste de La Bretèque, Geoffroy de Rougé, Olivier Deniau, Sylvie Desgranges, Sylvain Deveau, Sébastien Dubuc, Grégoire Duffez, Thérèse Dupas, Reine Dupas, Jennifer El Asri, Denis Farges, Didier Faux, Matthieu Faveyrial, Didier Ferrand, Guillaume Fontaine, Alain Fossé, Gérard Fromageau, Arnaud Gachet, Anthony Garry, Guy Gaschet, Bruno Gaudemer, Estelle Gauron, Alain Girard, Yvon Guenescheau, Stéphane Guérif, Mathilde Guet, Michel Gys, François Halligon, Gabriel Hardy, Samuel Havet, Pierre-Yves Henry, Clement Heroguel, Robert Hersant, Tiphaine Heugas, Jean-Lou Jacquemin, Adeline Jovanovic, Jacques Laîné, Jean-Paul Le Mao, Hervé Le Morvan, Pierre Leconte, Romain Ledunois, Bruno Legendre, Michaël Leroy, Maxime Leuchtman, Jean-Michel Logeais, Olivier Loir, Florian Lucas, Benoît Marchadour, Hélène Marchand, Frédéric Masson, Catherine Ménard, Jean-François Michel, Nicolas Mokuenko, Stéphane Moreau, Françoise Moreau, Gilles Mourgaud, Romain Naël, Matthieu Naullet, Anaëlle Neau, Laurent Palussière, Jean-Michel Passerault, Wilfried Peluau, Karin Poiroux, Jennyfer Pradet, Romain Provost, Dominique Raimbault, Guillaume Réthoré, Lucas Roger, André Roland, Christophe Ronné, Alain Ruchaud, David Sarrey, Emmanuel Séchet, LPO Anjou Stagiaires, Carole Stévenin, Julien Sudraud, Vincent Tanqueray, Laurent Terrien, Charles Tessier, Romuald Thoraval, Tanguy Touret, Hugo Touzé, Florence Trottin, Émilie Vallez, Éric Van Kalmthout, Michel Vernier, Philippe Vuillaume.

Merci à la ville de Chalonnes-sur-Loire qui a financé la présente synthèse dans le cadre de sa démarche Atlas biodiversité communale (ABC).

Références bibliographiques consultées

Beslot É., 2012. Râles des Genêts, un suivi de fauche remarquable... ou la petite histoire de « GY80396 » ! *LPOInfos Anjou*, 89 : 6-7.

Deceuninck B. & Beslot É., 2015. Rôle des genêts *Crex Crex*. In Issa N. & Muller Y. (coord.). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1 408 p.

IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France, 32 p.

Jiguet F., 2016. *Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2015*. En ligne : www.vigienature.mnhn.fr

Marchadour B., Beaudoin J.-C., Beslot E., Boileau N., Montfort D., Raitière W., Tavenon D. & Yésou P., 2014. *Liste rouge des populations d'oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Bouchemaine, 24 p.

Marchadour (coord.), 2014. *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris, 576 p.

Marchadour B. & Séchet E. (coord.), 2008. *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil régional des Pays de la Loire, 221 p.

Mourgaud G. & Beslot É., 2014. Rôle des genêts *Crex Crex*. In Marchadour B. (coord.). *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris, 576 p.

Noël F. & Beaudoin J.-Cl., 2001. Afflux de Sternes arctiques *Sterna paradisaea* à l'automne 1999 en Maine-et-Loire. *Crex*, 6 : 37-38.

Roché J.-E., Witté I., Comolet-Tirman J., Siblet J.-P., Cochet G., Deceuninck B., Frochot B., Guillot G., Muller Y., Nicolau-Guillaumet P. & Oliosio G., 2016. Proposition de classification par l'habitat des oiseaux nicheurs de France. Test de l'influence du niveau typologique sur des diagnostics de tendances. *Alauda*, 84 (2) : 111-144.

Bulletins ornithologiques *Crex* et *GAEO* :

- *Crex* - Index n°1 à 14 : http://publis.lpo-anjou.org/index_cre/crex/index_cre.htm
- *GAEO* - Index n°1 à 45 : http://publis.lpo-anjou.org/index_ga/geo/index_ga.htm

Annexe I – Liste des espèces menacées inscrites sur la Liste rouge nationale

Nom d'espèce	Nom latin	Année de dernière observation	Code atlas	LR France	LR Pays de la Loire
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	2017	Certain	EN	NT*
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	2016	Certain	EN	VU*
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	2014	Certain	EN	EN
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	2017	Certain	VU	EN
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	2017	Certain	VU	NT*
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	2017	Probable	VU	LC*
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	2017	Possible	VU	EN
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	2017	Certain	VU	VU
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	2013	Probable	VU	CR
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	2017	Certain	VU	LC*
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	2017	Possible	VU	LC*
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	2017	Probable	VU	VU
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	2017	Certain	VU	NT*
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	2017	Probable	VU	EN
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	2017	Certain	VU	NT*
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	2017	Certain	VU	NT*
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2017	Probable	NT	NT
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	2017	Possible	NT	NT
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	2017	Probable	NT	LC*
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	2017	Certain	NT	LC*
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2017	Probable	NT	LC*
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	2017	Certain	NT	LC*
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	2017	Certain	NT	LC*
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	2017	Certain	NT	LC*
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2017	Possible	NT	DD
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	2017	Certain	NT	LC*
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	2016	Certain	NT	LC*
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	2017	Possible	NT	LC*
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	2017	Probable	NT	NT

* La Liste rouge des Pays de la Loire (Marchadour et al., 2014) est plus ancienne que la Liste rouge de France (UICN et al., 2016), les statuts « inférieures » sur la Liste rouge régionale sont donc à considérer avec prudence. Ils doivent être revus à la lueur des dernières connaissances (évolution des populations) et seront a minima réévalué au même niveau que la Liste rouge nationale.

Annexe II – Note parue dans le *LPOInfo Anjou* n° 89 au sujet d'un Rôle des Genêts bagué à Soulaire-et-Bourg et contrôlé à Chalonnes-sur-Loire

Enquêtes

Râles des Genêts



Un suivi de fauche remarquable... ou la petite histoire de « GY80396 » !



Prairie en cours de fauche.

Chaque année dès fin juin, bénévoles, stagiaires et salariés LPO se donnent rendez-vous dans les Basses Vallées Angevines (BVA) pour sauver les nichées de râles des genêts au moment de la fenaison. Ainsi, depuis les années 1990, en accord avec les agriculteurs nous les suivons lorsqu'ils fauchent leurs parcelles afin de tenter d'attraper les jeunes Râle des genêts ou les adultes en mue (incapables de voler pendant plusieurs jours), pour les soustraire des dangers de la fauche.

Jusqu'à maintenant nos efforts se sont toujours portés sur les prairies des BVA, du fait de l'importance de la population : 74 % de la population nationale en 2011 ! Cette année, Claude Bretaudeau m'informe qu'un agriculteur de Chalonnes-sur-Loire aimerait en savoir plus sur cet oiseau discret qui fréquente ses prairies mais qu'il ne voit jamais, et accepterait avec plaisir qu'un suivi soit réalisé lorsqu'il va faucher. Claude qui habite à proximité et qui suit le site depuis plusieurs années me confirme qu'elle a entendu un râle à plusieurs reprises cette année... L'opportunité de sauver des râles et également de prouver la reproduction sur le site est trop belle, le rendez-vous est donc pris... nous serons là le 6 août ! De plus, cette action s'intègre complètement dans le programme « LIFE + Râle des genêts » que nous menons depuis la fin de l'année 2011 (v. LPOInfos Anjou n° 87).

La matinée s'annonce belle, malgré quelques nuages le soleil est au rendez-vous. Nous attendons l'agriculteur en regardant sa prairie... habitat rêvé pour le Râle des genêts. Cette prairie est comparable à celle des BVA et présente même une richesse biologique particulièrement remarquable : l'Inule britannique *Inula britannica* et la Gratiolle officinale *Gratiola officinalis*, plantes protégées respectivement au niveau régional et national, sont présentes ; on note également la présence de milliers de Criquets ensanglantés *Stethophyma grossum* et Criquet des roseaux *Parapleurus alliaceus*, ainsi que quelques Conocéphales des roseaux *Conocephalus dorsalis*, espèces peu fréquentes inféodées aux zones humides. Mais malgré tout ça, y aura-t-il des Râles des genêts ?... Notre agriculteur chalonnois commence par détourner, nous ne sommes même pas encore positionnés autour de la parcelle, qu'un râle s'envole et nous gratifie d'un passage juste devant nous pour retourner se cacher dans la parcelle. L'oiseau présente un plumage intact et une coloration plutôt

clair, il s'agit très probablement d'un jeune de l'année déjà en âge de voler (né sur place ?). Cet individu sera revu à plusieurs reprises au cours de la fauche. Les tours se succèdent mais nous ne voyons pas grand-chose bouger... Un second individu finira par s'envoler, il partira du site directement en direction d'un secteur en friche de l'autre côté du Layon. Après quelques minutes, le fils de Jean-Philippe nous annonce qu'il a aperçu quelque chose... au tour suivant Jean-Philippe se met à courir derrière un râle, qui sera sur le coup plus malin que nous ! Au final, notre agriculteur fort sympathique, est descendu de son tracteur pour nous aider à capturer ce râle, chose faite après une petite course épiquée. Le râle en main, j'aperçois à ma grande surprise, qu'il est déjà bagué ! L'oiseau est mis à l'abri le temps de finir de suivre la fauche, il fera l'objet de mesures biométriques par la suite. Nous reprenons le suivi sous un ciel devenant menaçant... un quatrième râle sera observé, alors qu'une pluie orageuse s'abat sur nous et nous mouille de la tête aux pieds.



Le Râle des Genêts attrapé, on distingue la bague à la patte et les plumes des ailes en mue

La fauche terminée nous regardons de plus près le râle capturé. L'oiseau porte la bague « GY80396 », il s'agit d'un mâle adulte en cours de mue : l'espèce renouvelle l'ensemble de ses rémiges avant de repartir vers ses quartiers d'hivernage en Afrique, elle est donc incapable de voler pendant plusieurs jours. La bague qu'il porte nous permet de connaître son « identité » : l'oiseau a été capturé et bagué le 6 juin 2012 sur le communal de Soulaire-et-Bourg (BVA), 30 km séparent les deux sites. Lors du baguage il pesait 188 grammes, deux mois plus tard son poids a peu varié puisqu'il pèse 180 g, cette différence provient certainement de l'énergie dépensée pour renouveler ses plumes. Au regard de l'état d'avancement de la mue, il est quasiment certain que ce Râle des genêts est présent sur Chalonnes depuis au moins deux semaines, les fauches sur le secteur où il a été bagué ont commencé également il y a deux semaines... il est donc difficile de savoir si l'oiseau est arrivé sur les prairies de Chalonnes à cause d'une perturbation liée aux fauches sur Soulaire ou bien s'il est arrivé bien plus tôt (perturbation liée aux crues dans les BVA) et qu'il a tenté une reproduction sur les prairies de la Loire. Le nom-

bre de mâles chanteurs recensés sur la Loire cette année – encore à la baisse – ne vient pas conforter cette dernière hypothèse.

Au bilan, notre action, grâce à l'agriculteur local, a permis de préserver quatre Râle des genêts et d'obtenir une donnée remarquable d'échange de population entre les prairies des Basses Vallées Angevines et celles de la Loire. Ce constat met en exergue la pertinence de maintenir des mesures agro-environnementales en faveur de l'avifaune prairiale sur les prairies alluviales de Loire.

Un grand merci à ceux qui ont répondu à l'appel pour ce suivi : Claude Bretaudeau, Arnaud Gachet (dit « Catcheur Baillon »),

Alain Girard, Jean-Philippe Richou et son fiston, l'infatigable Pierre Samson et Bernadette Wälchli. Sans oublier l'exploitant agricole qui nous a permis d'effectuer ce suivi et surtout, qui a permis aux râles de s'envoler...

Merci également aux financeurs des différents programmes actuellement en cours pour la préservation du Râle des genêts : DREAL des Pays de la Loire, conseil général des Pays de la Loire et l'Europe.

Édouard Beslot

edouard.beslot@lpo-anjou.org

Phénomène migratoire

Suivi de la migration postnuptiale des fauvelles paludicoles dans les Basses Vallées Angevines

Au début des années 1990, la LPO engageait des acquisitions de parcelles dans les Basses Vallées Angevines (BVA) alors que le site connaissait une déprise agricole importante et faisait face à une forte pression des planteurs de peupliers. L'une des parcelles acquises, déjà bien implantée en roseau, n'a pas fait l'objet de location et a ainsi pu prospérer de sorte que rapidement, une belle roselière s'est implantée. Les premières opérations de baguage y ont été conduites en 1993 puis de manière régulière après 2000, notamment pour les Bruants des roseaux.

Un suivi régulier de la migration postnuptiale des fauvelles paludicoles est instauré à partir de 2009.

Dans le même temps et consécutivement à un programme LIFE portant sur l'espèce, un plan national d'actions Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* est en cours sur la période 2010-2014.

(http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Phragmite_aquatique_2010-2014.pdf)

Le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*, est le passereau le plus menacé d'extinction en Europe continentale (13000 mâles chanteurs en 2007 en Biélorussie et Pologne notamment). La

France joue un rôle majeur dans la conservation de l'espèce car elle accueille la totalité ou presque de la population mondiale en halte migratoire postnuptiale.

Dans le cadre de ce plan d'action, le CRBPO a proposé aux bagueurs un nouveau thème de recherche dont le but est :

- d'estimer les effectifs en transit en France,
- d'évaluer l'importance relative de chaque site de halte migratoire postnuptiale,
- de caractériser l'habitat de capture (échelle locale et régionale),
- d'évaluer les ressources alimentaires du site de baguage.

Alors qu'en 2009, nous capturons nos deux premiers Phragmites aquatiques (ACROLA pour les intimes) sur la station, nous décidons de tester le protocole national en 2010 puis de l'appliquer en 2011.

Si l'espèce avait jusqu'alors fait l'objet de seulement 4 observations entre 1971 et 1993, les captures sont devenues régulières depuis 2009 : 2 en 2009, 8 en 2010 et 24 en 2011.

L'application du protocole ACROLA couplée avec un suivi plus classique des fauvelles paludicoles par le baguage (Rousserolle effarvate, Phragmite des joncs, Locustelle tachetée) permet de mesurer l'importance du couloir migra-

toire des BVA. Révélé au printemps depuis longtemps pour les Anatidés et limicoles, puis pour la reproduction d'espèces prairiales dont le Râle des genêts, le site est tout aussi intéressant de juillet à octobre pour la migration postnuptiale de nombreux passereaux migrateurs.

Ce suivi et ses résultats nous permettent d'envisager une gestion différente de nos parcelles. En effet, l'absence d'exploitation de parcelles judicieusement placées permet de créer des bandes refuges propices au grossissement des passereaux et ralliés juvéniles ou en cours de mue et des zones d'alimentation pour les migrateurs.

Enfin, la station de baguage est aussi un espace à vocation pédagogique que nous permet de mieux expliquer ces programmes de recherche, de former des aides bagueurs et futurs bagueurs, de motiver les jeunes et moins jeunes ornithos, de montrer des espèces peu communes et de sensibiliser à la protection du site.

Gilles Mourgaud

Emmanuel Sechet

DERNIÈRE MINUTE

Au 22/08/2012, plus de 1500 captures ont été réalisées sur la station pour plus de 30 espèces.

À souligner 13 Phragmites aquatiques, mais aussi des espèces peu communes : Gobemouche noir, 3 Torcols fourmiliers, 5 Gorgebleues à miroir... Et des contrôles étrangers : Espagne, Angleterre, Jersey, Belgique et Pays-Bas. À souligner le contrôle de ces deux Gorgebleues baguées lors de leur passage en Belgique et provenant de la même station.

Photo : Tiffany Guinette



Phragmite aquatique